

METTRE EN OEUVRE UNE DEMARCHE D'ECO-CONCEPTION

PERENNE, mouvement cherchant à renforcer la mise en œuvre de pratiques simples et quotidiennes pour minimiser les impacts environnementaux en entreprise, vous propose de mettre en œuvre une démarche d'éco-conception au sein de votre entreprise.

Définition

L'écoconception consiste à limiter lors de la conception d'un produit ou d'un service, les impacts que celui-ci génère sur l'environnement pendant tout son cycle de vie.

Intérêt de la démarche

Les principaux bénéfices liés à la démarche d'éco-conception:

- La protection de l'environnement;
- Le développement potentiel des ventes et l'accès à de nouveaux marchés;
- La gestion des risques réglementaires, opérationnels et économiques;
- La réduction des coûts, notamment de matières premières, d'énergie ou de logistique;
- L'amélioration de la notoriété ou de l'image de l'entreprise
- La fédération des équipes autour d'un sujet motivant et porteur de sens

Les Etapes de l'éco-conception

1- Décrire le cycle de vie du produit ou du service

Décomposer chaque étape de la fabrication du produit

- Extraction des matières premières
- Acheminement des matières premières
- Fabrication
- Distribution (transport, publicité, communication...)
- Utilisation par le consommateur
- Gestion des déchets / Valorisation

2- Evaluer les impacts de la fabrication du produit sur l'environnement

Identifier les enjeux environnementaux pour chaque étape du cycle de vie

- Emissions dans l'air (eu : CO2) et dans l'eau
- Consommation des ressources
- Matière première (emballage inclus)
- Consommation d'énergie
- Impacts liés aux risques toxiques des substances utilisées (humain et environnemental)

Quantifier à l'aide d'indicateurs ces différents impacts (fort, moyen, faible).

3- Déterminer les voix d'amélioration selon les étapes du cycle de vie

Le recensement des enjeux environnementaux effectué ci-dessus permet donc une première identification des étapes auxquelles il convient d'apporter une attention particulière (impact fort). Pour chaque point de vigilance il faut essayer de trouver une solution pouvant diminuer l'indicateur.

La perspective de la fin de vie mérite une attention toute particulière : le recyclage améliore sensiblement le bilan environnemental du produit. L'amélioration de la recyclabilité doit être au cœur de l'approche d'éco-conception des produits : favoriser le recyclage permet non seulement de réduire les impacts environnementaux associés à la fin de vie, mais aussi de contribuer activement au fonctionnement en boucle de certaines filières.

Des entreprises compétentes dans ce type de démarches pourront vous conseiller au mieux : www.eco-engineering.fr



N'hésitez pas à diffuser cette action
autour de vous :

www.engagementperenne.fr